

CORPS FRANC
D'AFRIQUE

MODELE N° 4

Article 15. du décret du
17 avril 1918

6237

PLACE
de Alger
N°
du registre

ACTE D'ENGAGEMENT
POUR LA DURÉE DE LA GUERRE

du nommé (2) Alberdi Luis
pour le (3) Corps Franc d'Afrique

(1) Nom de l'Intendant militaire ou de l'officier suppléant, en ajoutant la localité où il est en fonctions.

L'an mil neuf cent quarante trois le
à heures , s'est présenté devant nous (1)

(2) Nom et prénoms.

M (2) Alberdi Luis
âgé de 32 ans exerçant la profession de mécanicien
domicilié à 123 rue de Lyon
canton d , département d Alger
résidant à , canton d , dép^t d
fils de Antonio et de Eustaquia Zelaya
domiciliés à , canton d , dép^t d
Cheveux : blanchis

Renseignements
physionomiques

Yeux : complémentaires
Front : *Large* Taille : *1 m 75*
Nez : *droit* Taille rectifiée :
Visage : *long* Marques particulières :

(3) Indication du corps choisi par l'engagé.

Lequel a déclaré vouloir s'engager pour la durée de la guerre pour servir dans le (3) *Corps Franc d'Afrique*

(4) Nom, grade et qualité de l'officier signataire du certificat.

A cet effet M (2) *Alberdi Luis* nous a présenté :

(5) Armé ou auxiliaire.

1° Un certificat délivré sous la date du par (4)

(6) Désignation du corps.

et constatant que M (2) *Alberdi* est apte au service (5) *armé* et qu'il réunit les conditions requises pour le (6) *C. F. etc.* dans lequel il demande à servir ;

(7) Indication du jour, du mois et de l'année de la naissance en toutes lettres.

2° Son bulletin de naissance constatant qu'il est né le (7) *10 Octobre 1900* à *Juan* canton d , département d *Espagne*

3° L'extrait de son casier judiciaire (bulletin n° 2) ;

4° Un certificat du commandant du bureau de recrutement de attestant que M (2) *Alberdi Luis* n'appartient pas à une classe mobilisée.

(8) Intendant militaire ou officier supérieur.

Nous (8) après avoir reconnu la régularité des pièces produites par M (2) *Alberdi Luis* lui avons donné lecture :

1° De l'article 64 de la loi du 31 mars 1928 ;

Personne à prévenir en cas d'accident ;

M^{me} Marie Valerdi
Saint Jean de Luz France

l'article 90 de la même loi, lequel ordonne de poursuivre comme insoumis l
se rendent pas à destination dans les délais prescrits ;

3° Du 4^e alinéa de l'article 62 de la même loi, d'après lequel l'engagé pour la durée
guerre peut, dans l'intérêt du service, être changé de corps et d'arme.

Après quoi nous avons reçu l'engagement de M (2) Alberdi Luis

..... lequel a promis de servir avec honneur
fidélité pendant la durée de la guerre.

Lecture faite à M (2) Alberdi Luis

du présent acte, il a signé avec nous (9).

L'Engagé,

Alberdi Luis

L'Intendant militaire

ou

l'Officier suppléant,

Asoc. Rep. Irun. Nicolás Guereñain

Je, soussigné.....

Alberdi Luis

déclare ne pas être déserteur de la
LEGIÓN EXTRANJERA.

ALGER, le 8 juillet 1943.

H. H. H. H. H.

loi, lequel ordonne de poursuivre comme insoumis les engagés
on dans les délais prescrits ;

2 de la même loi, d'après lequel l'engagé pour la durée de la
vice. être changé de corps et d'arme.

l'engagement de M (2) *Alberdi Luis*

lequel a promis de servir avec honneur et
erre.

Alberdi Luis

ous (9).

L'Intendant militaire

ou

l'Officier suppléant,

Asoc. Rep. Irún. Nicolás Guereñain

FICHE DE POSITION

Nom : **Alberdi**

Prénoms : **Suis**

Recrutement :

Suis

Matricule de Recrutement :

Classe de Recrutement :

Professions successives :

Mécanicien

Situation de familles (1)

Spécialité militaire

Emploi particulier

Date et lieu de naissance : **10.10.1903**

à Irua (Espagne)

Filiation : **fil de Antonio et de**

Eustaquia Zelaya

Adresse : **123. Rue de Lyon Alger**

REPERES DE CLASSEMENT

Section :

13

Groupe :

Sous-groupe :

Affectation :

Grades :

es classe

S. A

ou

S. X.

(1) Célibataire, marié, veuf, nombre d'enfants. **N° 6237**

AFFECTATIONS

OU POSITIONS SUCCESSIVES

DATES

N° de la Cie
escadron
ou batterie

ENGAGÉ volontaire pour la

durée de la guerre le

incorporé au CFA le

affecté à

A PERÇU LA PRIME de

la

8.7.43

AFFECTATIONS

OU POSITIONS SUCCESSIVES

DATES

N° de la Cie
escadron
ou batterie

Admis sur le 3^e B^e 9^e C^e de
Apts pour la F.F.L. de
Affecté 11^e Cie 3^e Bon B. M. E

9. 7. 43

1019/62

24. 7. 43

Old 3 Bon